



Association « Yoga, les amis d'André Van Lysebeth »
Siret : 48313116500019
Organisme de formation référencé sous le n° 11 93 05 294 93

www.yogavanlysebeth.com
eyvl@laposte.net

Octobre 2009

Déroulement des épreuves et diplôme en fin de 4^{ème} année

Tests trimestriels de connaissance :

Un test de connaissance (sous forme de QCM) est proposé à la fin du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de la 1^{ère} et 2^{ème} année.
Corrigé par l'élève lui-même. Ces tests ne sont pas notés.

Examen de fin d'année :

Un examen est proposé chaque fin d'année dans le cadre du contrôle continu des connaissances.
Ils sont notés et conservés au dossier.

Rappel des 5 matières abordées lors de cet examen :

Anatomie, philosophie indienne, philosophie occidentale, pratique posturale (+ psychologie et pranayama), déontologie (+pédagogie).

La moyenne des 4 examens comptera à 50% de la note finale.

Comportement général :

Le programme de base européen insiste sur l'importance de tenir compte du comportement du stagiaire pendant toute la durée de sa formation. Par conséquent, une note évaluera le comportement vis-à-vis des autres stagiaires mais aussi des organisateurs et enseignants. Cette note sera déterminante dans la décision finale.

Mémoire :

Un mémoire doit être remis. Il est obligatoire.

Minimum 25 pages, maximum 30 pages dactylographiées remises à l'école en 3 exemplaires (les illustrations sont incluses)

Sujet relatif au yoga sous l'angle de ses applications pratiques et des expériences vécues.

Un « enseignant-référent » est désigné pour chaque stagiaire par tirage au sort.

Rôle de référent : aide ou parrainage

Résultat compte à 50% du total de la note finale.

Calendrier :

1/ Juin 2011 : désignation des référents par tirage au sort

2/ Octobre 2011 : Les élèves déposent auprès de la direction le thème (sujet et grandes lignes) de leur mémoire.

3/ Les mémoires seront remis en mai 2013.

Pas de possibilité de report au-delà.

Les résultats seront donnés en Octobre 2013

Il n'y aura pas de soutenance.

Un «enseignant-lecteur» (désigné par tirage au sort), la directrice et l'«enseignant-référent» participent au Jury du Mémoire.

« Le professeur de yoga restera « l'instrument » privilégié de la transmission de cette technique millénaire. D'où l'importance que revêt la qualité « d'être » du professeur de Yoga, de sa formation personnelle ; ainsi que l'immense responsabilité qui incombe à ceux qui ont la charge de former ces enseignants qui apportent ce qu'ils ont appris et plus encore, transmettent ce qu'ils sont »

André Van LYSEBETH
Président de Zinal 1975 : pour la préparation du programme
de base européen de formation des professeurs de yoga de l'UEY.